

PAR COURRIEL :

Montréal, le 25 novembre 2015

Objet : Demande d'accès aux documents pour les adresses 9901 à 9915, Place
York, Montréal

V/Réf

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 16 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants, concernant le 9915, Place York, sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection daté du 4 juin 2002; 6 pages
2. Rapport d'enquête daté du 4 septembre 2002; 4 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande pour les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p.j. (articles et recours)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0566401

DATE DE RÉDACTION : 2002-06-18

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2002-06-04

INSPECTEUR :

ALAIN MIRON

ACCOMPAGNÉ DE :

CLAUDE GIRARD, enquêteur

LIEU INSPECTÉ

Dépôt sauvage
au 9915, Place York
Anjou

ADRESSE POSTALE (si différente)

Ronsco inc
9915, Place York
Anjou (Québec)

PLAIGNANT(E) : N/A (X)

Rencontré

oui ()

non ()

NOM / ADRESSE



PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

art 53-54 gérant
art 53-54 , assistant gérant



PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (✓)

Nombre : (4)

CROQUIS ()

PLAN(S) ()

CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1. Demande d'analyse.

2. liste de l'inventaire des matières.

BUT(S) :

Dresser un inventaire des matières abandonnées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0566401

DATE DE RÉDACTION : 2002-06-18

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 4 juin 2002, monsieur art 53-54 communique avec André Dufresne du ministère de l'environnement afin de l'informer que des contenants d'huiles usées ont été déposés dans son conteneur de déchets solides au cours de la nuit dernière.

Dans l'après midi du 4 juin, je me rends sur les lieux en compagnie de Claude Girard, enquêteur au ministère. Nous rencontrons messieurs art 53-54 tous deux de la compagnie Ronsco inc. On nous indique qu'une cinquantaine de contenants de 20 litres se trouvaient dans le conteneur à déchets solides à leur arrivée ce matin. Les contenants ont été retirés du conteneur et placés sur des palettes de bois. De l'huile s'est déversée à l'intérieur du conteneur et sur le sol, de l'absorbant a été épandu à l'intérieur du conteneur et sur le sol.

Claude et moi procédons à l'inventaire des matières. Il y a un total de 52 contenants d'une capacité de 20 litres chacun. Plusieurs contenants sont vides, la plupart contiennent ou ont contenus des huiles. La quantité d'huile encore présente dans les contenants est estimée à 200 litres, il y a aussi environ 20 litres de solvant ou résidus de peinture.

Je prélève un échantillon dans un de ces contenants. Le contenant est en plastique et a contenu initialement de l'huile à moteur 15W40. L'échantillonnage est effectué à l'aide d'un tube en verre. Le produit échantillonné est un liquide noir qui s'apparente à de l'huile usée.

L'échantillon est identifié « Ronsco-1 » et scellé dans le sac no. E002824. L'échantillon est gardé dans le réfrigérateur de la Direction des Enquêtes jusqu'à son transport au laboratoire (C.E.A.E.Q) le 6 juin 2002.

** Suite à nos recommandations, monsieur art 53-54 a placé les contenants vides et pleins à l'intérieur de l'entrepôt. Nous l'informons que l'entreprise devient par la force des choses responsable de ces matières abandonnées.

***Le lieu inspecté est un entrepôt de matériel de transport ferroviaire. Il n'y a pas d'activités de fabrication ou d'usinage.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0566401

DATE DE RÉDACTION : 2002-06-18

3. CONCLUSION

Un volume d'environ 200 litres d'huile et de 20 litres de résidus de peinture doivent être gérés conformément par le gérant de l'entrepôt.

Monsieur Claude Girard est mandaté pour effectuer une enquête sur cette affaire.

L'échantillon est soumis au laboratoire pour analyse des métaux et des hydrocarbures pétroliers (C-10 à C-50).

4. RECOMMANDATION(S)

Attendre les conclusions de l'enquête.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : ALAIN MIRON _____ 2002/06/18
- VÉRIFIÉ PAR : ANDRÉ DUFRESNE _____ 02/06/19

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 14915

CLIENT: Milieu industriel
Direction régionale de Montréal

PROJET: 2002-6613-302 Ronsco (Dépot sauvage)
RESPONSABLE: Miron, Alain CR: 6613
PRÉLEVEUR: Miron, Alain
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/04
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/06
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Liquide noir s'apparantant à de l'huile usée.
NATURE: Résidu liquide organique

TEMPS(HRE): 3,33 COUT(\$): art 23-24 BOUTEILLE NO.: RONSCO1

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT (S)	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures par GC-FID (C10 à C50)	720	g/Kg

La méthode appliquée: MA.408-HYD 1.0

Certificat émis le : 2002/06/21

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 14915

CLIENT: Milieu industriel
Direction régionale de Montréal

PROJET: 2002-6613-302 Ronsco (Dépot sauvage)
RESPONSABLE: Miron, Alain CR: 6613
PRÉLEVEUR: Miron, Alain
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/04
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/06
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Liquide noir s'apparantant à de l'huile usée.
NATURE: Résidu liquide organique
TEMPS (hre): 1,63 COUT (\$): art 23-24 BOUTEILLE NO.: RONSCO1

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Arsenic	200 - Mét. 1.0	<0,01 mg/kg	0,01
Bore	200 - Mét. 1.0	<10 mg/kg	10
Baryum	200 - Mét. 1.0	<10 mg/kg	10
Béryllium	200 - Mét. 1.0	<10 mg/kg	10
Cadmium	200 - Mét. 1.0	<0,5 mg/kg	0,5
Cobalt	200 - Mét. 1.0	<10 mg/kg	10
Chrome	200 - Mét. 1.0	0,6 mg/kg	0,6
Cuivre	200 - Mét. 1.0	4 mg/kg	1
Fer	200 - Mét. 1.0	60 mg/kg	2
Potassium	200 - Hg 1.0	<10 mg/kg	10
Magnésium	200 - Hg 1.0	<10 mg/kg	10
Manganèse	200 - Hg 1.0	<10 mg/kg	10

CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 14915

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Molybdène	200 - Hg 1.0	<4,0 mg/kg	4,0
Sodium	200 - Hg 1.0	<10 mg/kg	10
Nickel	200 - Mét. 1.0	<0,1 mg/kg	0,1
Plomb	200 - Mét. 1.0	3,6 mg/kg	2,0
Sélénium	200 - Mét. 1.0	<0,1 mg/kg	0,1
Etain	200 - Mét. 1.0	<10 mg/kg	10
Strontium	200 - Mét. 1.0	<1 mg/kg	1
Vanadium	200 - Mét. 1.0	<10 mg/kg	10
Zinc	200 - Mét. 1.0	1200 mg/kg	1

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/28

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

FRANCOIS BOSSANYI CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.



RAPPORT D'ENQUÊTE

DATE : Le 4 septembre 2002

OBJET : Ronsco inc.
« Élimination non conforme de matières dangereuses
(dépôt sauvage) »

DOSSIER : N/D : 7124-06-02-0000010
REG : 7610-06-01-0566401

SOMMAIRE

Le 4 juin 2002, monsieur art 53-54 gérant de la compagnie Ronsco inc. localisée au 9915, place York à Anjou, communique avec monsieur André Dufrenes de la Direction régionale de Montréal. Monsieur art 53-54 porte plainte d'un dépôt sauvage de contenants de 20 litres d'huiles usées dans son conteneur à déchets. L'événement serait survenu durant la nuit du 3 au 4 juin 2002.

Direction régionale de Montréal :

Le 4 juin en après-midi le technicien Alain Miron accompagné de l'enquêteur Claude Girard tous deux de la Direction régionale de Montréal se sont rendus sur les lieux. Ils ont rencontré messieurs art 53-54 Ils ont mentionné que le dépôt a été fait au cours la nuit du lundi au mardi. Un inventaire des contenants a été réalisé. De plus, monsieur Miron a prélevé un échantillon d'un des contenants et il a pris des photographies des lieux. Aucun indice particulier n'a été retrouvé sur place. Les contenants retrouvés proviennent des bannières suivantes : art 23-24

Enquête :

art 53-54

Le 5 juin 2002, j'ai rencontré monsieur art 53-54 assistant gérant de la compagnie Ronsco inc. Il m'informe que lundi le 3 juin 2002, il a été le dernier à quitter les lieux, il a terminé sa journée de travail vers 16 h 30. Il n'y avait rien dans le conteneur à déchets. Il dit qu'il avait été vidé la semaine précédent l'événement. Il mentionne que normalement le conteneur est vidé aux deux semaines. À l'arrivée du gérant monsieur art 53-54 le mardi matin, le conteneur à déchets débordait de contenants de 20 litres d'huiles. La compagnie Ronsco inc. ne produit pas d'huile usée. Elle est une compagnie de distribution de pièces de trains.

Le même jour j'ai rencontré monsieur art 53-54 à son bureau localisé au 9911, place York à Anjou. Il m'informe qu'il n'a rien constaté d'anormale. Que dans son entreprise il n'a pas de quart de travail de soir ou de nuit.

art 53-54

Le même jour, j'ai rencontré monsieur art 53-54, gérant de la compagnie Dismed. Il me dit qu'il y a un quart de travail de soir, mais qu'il est peu probable que quelqu'un est vu ou aperçu quoi que ce soit car les employés non pas à travailler de soir dans la section arrière de la compagnie. Il me mentionne qu'il va communiquer avec son contremaître de soir et par la suite, il communiquera avec moi s'il y a d'autres informations.

art 53-54

Le même jour, je me suis rendu à la compagnie Expo Meuble localisée au 8340, rue Bombardier à Anjou. Sur place, art 53-54 m'informe que la compagnie n'a pas de quart de travail de soir ni de nuit. Qu'ils n'ont rien remarqué d'anormale.

art 53-54

Le même jour, je me suis rendu à la compagnie Pandrol Canada localisée au 8250, rue Bombardier à Anjou. art 53-54 m'informe que la compagnie n'a pas de quart de travail de soir ou de nuit, les employés terminent à 15 h 30.

art 53-54

Le 25 juin 2002, j'ai rencontré monsieur art 53-54 président de la compagnie. Il m'informe qu'il a fait des recherches suite aux informations que j'avais remises à son employé la semaine dernière. Il m'explique que le produit portant un numéro de lot indique pour les trois premiers chiffres, le jour de l'année où il a été produit, et le dernier chiffre indique l'année de production.

Ainsi pour le produit portant le numéro 1480CO et le numéro de lot 1211 est un lubrifiant qui a été mis en chaudière le 121^{ième} jour de l'année 2001. Il dit qu'il a fait des vérifications au niveau des produits et mentionne qu'il y a eu 519 chaudières de 20 litres qui ont été produites. L'ensemble de la production a été vendu à 35 distributeurs un peu partout dans la province.

Pour le produit portant le numéro 1480CO et le numéro de lot 2980, est un lubrifiant qui a été mis en chaudière le 298^{ième} jour de l'année 2000. Il dit qu'il a fait des vérifications au niveau de la production et 486 chaudières de 20 litres ont été produites. L'ensemble de la production a été vendu à 31 distributeurs un peu partout dans la province.

Pour le produit portant le numéro 1504 et le numéro de lot 1021 est un lubrifiant qui a été mis en chaudière le 102^{ième} jour de l'année 2001. Il dit qu'il a fait des vérifications au niveau de la production et 379 chaudières de 20 litres ont été produites. L'ensemble de la production a été vendu à 43 distributeurs un peu partout dans la province.

Pour le produit portant le numéro 1504 et le numéro de lot 1941 est un lubrifiant qui a été mis en chaudière le 194^{ième} jour de l'année 2001. Il mentionne que la production a été de 258 chaudières de 20 litres. L'ensemble de la production a été vendu à 47 distributeurs un peu partout dans la province.

art 53-54

Le 11 juillet 2002, j'ai rencontré art 53-54 à son bureau. Je lui donne les informations disponibles. Après avoir examiné les photographies prises sur les lieux, il constate que certains contenants ont été produits au Canada. Il mentionne que chacun des contenants de art 23-24 porte une inscription d'un numéro de lot. Il est possible que chacune des inscriptions soit localisée sur les contenants à différents endroits en fonction du produit. Il mentionne aussi que le produit portant le numéro de pièce 4964 et identifié Gearplus, est normalement vendu en région éloignée et non dans la région de Montréal. Il mentionne que ce produit de ce type de format a été vendu au cours des deux dernières années à environ 4000 exemplaires. Le centre de distribution est pour l'Est de l'Ontario et du Canada. Il est prêt à collaborer à mes recherches. Afin d'effectuer des recherches, il est requis d'avoir le numéro de lot du produit. Je lui mentionne que je vais vérifier si les contenants n'ont pas été éliminés et je communiquerai avec lui par la suite.

Le 17 juillet 2002, j'ai transmis par téléphone à monsieur art 53-54 les numéros de lots que j'avais relevés sur les chaudières d'huile le 12 juillet 2002. Les numéros transmis sont :

art 53-54

Le 29 août 2002, j'ai communiqué avec art 53-54 Il m'informe qu'il ne sera pas possible d'obtenir de l'information à partir des numéros de lots car selon les données qu'il a obtenues de l'usine qui fabrique le produit aux USA, la date de fabrication serait trop vieille pour obtenir de l'information.

art 53-54
Gérant de la compagnie Ronsco inc.
9915, Place York
Anjou

Le 12 juillet 2002, j'ai rencontré monsieur art 53-54 plaignant dans le présent dossier. Il m'informe qu'il a quitté le lundi 3 juin 2002 vers 15 h 30 et qu'il est revenu vers 7 h le 4 juin 2002. À son retour le mardi, il a remarqué depuis la rue, la présence des contenants d'huiles dans le conteneur. Par la suite, il a communiqué avec la Direction régionale de Montréal afin de signaler l'événement. Il m'informe que la semaine suivante il s'est fait voler le conteneur à déchets. Depuis ce temps, le conteneur à déchets est remis à l'intérieur du bâtiment.

Conclusion :

L'enquête réalisée dans le présent dossier n'a pas permis de retracer le ou les auteurs du dépôt des contenants d'huile dans le conteneur à déchets de la compagnie Ronsco inc.

Je recommande de clore le dossier. Si toutefois des informations pertinentes nous sont transmises, il y aurait lieu de réactiver le dossier.

Claude Girard, mat. 145
Enquêteur